



Du 23 octobre 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ATTENTION :

Ce week-end changement d'heure



**Le secrétariat du District de Savoie
sera fermé les vendredis
jusqu'au 10 novembre 2024**

**Merci de privilégier les mails :
district@savoie.fff.fr**

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Trésorerie	page 4
Commission Délégations	page 4
Commission FMI	pages 5-6
Commission Sportive	pages 6 à 9
Commission des Jeunes.....	pages 10 à 16
Commission FUTSAL.....	page 17
Commission des Coupes.....	pages 18 à 20

Commission Féminines	pages 21-22
Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....	page 22
Commission Technique.....	pages 23 à 28
Commission des Arbitres	pages 29 à 31
Commission FAFA.....	pages 31 à 34
Commission des Terrains et Installations Sportives.....	page 35
Commission de Discipline.....	pages 36 à 38
Annexes :	page 39



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 21 Octobre 2024

INVITATION

De la Mairie de Montmélian pour la Réfection du Terrain synthétique le samedi 09/11/2024

Remerciement.

Mr Jacky GACHET représentera le District de Savoie de Football.

Note aux clubs - Décision du Comité Directeur

Le Comité Directeur du 14 octobre 2024 a décidé la mise en application à partir du 1er novembre 2024 de l'article 26-10-2 du RG du district : Inversion des rencontres en cas de terrain impraticable.

Note à tous les clubs et leurs licenciés

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais UNIQUEMENT pour un USAGE INTERNE à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est FORMELLEMENT INTERDITE.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!

Crédit  Mutuel



SECRÉTARIAT

21 octobre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 14 au 21 octobre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Commission des Règlements :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - A.S. BRISON ST INNOCENT

Commission Sportive :

Michel CHEVALLIER - MARTHOD SP. - A.S. BRISON ST INNOCENT - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - Sauveur MICALLEF - US GRIGNON - AIX F.C. - A.S. LA BRIDOIRE - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - U.S. CHARTREUSE GUIERS - F.C. LA ROCHETTE (2) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - SPORT FOOT CHALLES (2) - André TOGNET - F.C. ST MICHEL SP. - AS LE MONTCEL – CA YENNOIS – ENT VAL D’HYERES – US MODANE – COGNIN SP – GROUPEMENT JEUNES DE L’AVANT PAYS SAVOYARD – US GRIGNON – Bilel CHAFAI – Alain BARREAU

Commission Des Arbitres :

CA MAURIENNE. - A.S. BRISON ST INNOCENT - MEHMET KARABULUT - Sauveur MICALLEF (2) – Hugo POINTET – Ismaël ALBAHRAOUI – GHANI Chamsedie – AICI Rayane – AHAMADA Madi (2) – FC DU NIVOLET – CAMUS Bernard (2)

Commission De Discipline :

Courrier :

CA MAURIENNE - Mehmet KARABULUT. - Gregory AMINE - US Grignon - ENT.S.DRUMETTAZ MOUXY - F.C. LA ROCHETTE – US CHARTREUSE GUIERS – Aurélie TEIXEIRA (2)

Rapport :

Emmanuel BONTRON – Christian MARCE

Commission Prévention et Ethique :

U.S. LA RAVOIRE - F.C. LA ROCHETTE

Commission des Coupes :

F.C. ST BALDOPH - F.C. DU NIVOLET - U.S. CHARTREUSE GUIERS - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2)- CA MAURIENNE - FC BELLE ETOILE MERCURY

Commission Délégations :

F.C. VILLARGONDRAN

Commission FAFA :

Ville de Montmélian – Michel CHEVALLIER - AS Haute Combe de Savoie



TRÉSORERIE

23 octobre 2024

Virements

LA RAVOIRE : 1500 €

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : 650 €

ES LE BOURGET DU LAC : 485 € + 485 €

FC SUD LAC : 560,38 €

US LA MOTTE : 600,00 €

COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

21 octobre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.org

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-1.xlsx](#)



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

22 octobre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membres : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE.

FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)



FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93



Réunion du 21/10/2024

Présents : Sauveur MICALLEF , Cédric YSARD, Jacky GACHET

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVE

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via foot club avant le lundi 18H qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé).

Les demandes arrivant après ce délai ne seront pas prises en compte.



COURRIERS CLUBS

Mr CHAFAI Bilel : Lu et noté, rapport arbitre de la rencontre n°29698258 en D5 Poule B à la suite d'un problème de transmission de FMI.

Mr TOGNET André, délégué secteur : reçu rapport de terrain impraticable à St Pierre de Belleville, report de la rencontre de D4 Poule B du 13/10/2024.

FC LA ROCHETTE : Reçu couleur maillots de prêt.

AIX FC 3 : Lu et noté, changement de lieu rencontre D5 Poule A.

AS LA BRIDOIRE 2 : Lu et noté, forfait 3^{ème} journée en D5 Poule A (1^{er} forfait de la saison)

CA YENNE : Lu et noté, inversion de la rencontre D2, et avancement de la rencontre D4 Poule A en lever de rideau. La commission vous remercie.

US CHARTREUSE GUIERS 2 : Lu et noté, accord pour jouer en lever de rideau en D4 Poule B à Yenne.

La commission vous remercie.

EF CHAUTAGNE 1 : Lu et noté, inversion de la rencontre de D2 avec l'accord du club adverse (terrain impraticable)

La commission vous remercie.

CHALLES SF : Lu et noté, reçu arrêté municipal, report de la rencontre de D3 Poule A.

Reçu mail pour inversion de rencontre de D5 Poule B, demande à effectuer sur Footclubs.

FC ST MICHEL : Reçu Couleurs maillots, manque couleur de prêt.

ES TARENTOISE 3 : Reçu feuille de match papier rencontre D5 Poule B du 20/10/2024.

COGNIN SP 2 : Lu et noté, rencontre de D5 Poule A à 12h45.

NOTE AUX CLUBS

FC ST MICHEL : veuillez nous faire parvenir fiche couleurs maillots de prêt.

AIX F C 3 : veuillez nous faire parvenir fiche couleurs maillots D5A

Merci de faire le nécessaire rapidement ou de prendre contact avec le district

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N°28780911 D1 du 26/10/2024 COGNIN SP 1 / FC HAUTE TARENTOISE 1 se jouera le 27/10/2024 à 15H00 au stade du Château à Cognin, accord du club adverse.

Match N°28650390 D1 du 26/10/2024 ST PIERRE SPORT 1 / FC LAISSAUD 1 se jouera le 27/10/2024 à 15H00 au stade Stéphane Novet à St Pierre d'Albigny, accord du club adverse.

Match N°28650394 D1 du 26/10/2024 ES TARENTOISE 2 / FC CHAMBOTTE 2 se jouera le 26/10/2024 à 19H00 au stade Joseph Bardassier à Moûtiers, accord du club adverse.

Match N°28650158 D2 du 27/10/2024 US LA MOTTE SERVOLEX 2 / ES DRUMETTAZ MOUXY 2 se jouera le 27/10/2024 à 12H45 au complexe sportif Raoul Villot 2 à La Motte Servolex, accord du club adverse.

Match N°28959391 D3 A du 26/10/2024 FC CHAMBOTTE 3 / FC ST BALDOPH 1 se jouera le 26/10/2024 à 19H00 au stade Philippe Basso à Entrelacs, accord du club adverse

Match N°28655600 D4 B du 27/10/2024 ST PIERRE SPORT 2 / MONTAGNY AS 1 se jouera le 27/10/2024 à 12H15 au stade Stéphane Novet à St Pierre d'Albigny, accord du club adverse



Match N°29698244 D5 B du 27/10/2024 FC BELLE ETOILE MERCURY 3 / AS MONT JOVET BOZEL 2 se jouera le 27/10/2024 à 12H15 au stade de la Grillette à Mercury, accord du club adverse

Match N°28650389 D1 du 26/10/2024 USC AIGUEBELLE 1 / ENT.VAL D'HYERES 1 se jouera le 27/10/2024 à 15H00 au stade Municipal de Montagnole, inversion de rencontre avec accord des deux clubs.
La commission vous remercie.

Match N°28655683 D4 B du 27/10/2024 USC AIGUEBELLE 2 / UO ALBERTVILLE 2 se jouera le 27/10/2024 à 12H15 au Parc des sports à Albertville, inversion de rencontre avec accord des deux clubs.
La commission vous remercie.

REPORT DE RENCONTRES

Rencontre n°28653374 FC LAISSAUD 1 – A PORTUGAIS CR 1 EN D1 (Journée 3), la commission donne match à rejouer le dimanche 03 novembre 2024.

Rencontre n°28655680 en D4 Poule B USC AIGUEBELLE 2 – VILLARGONDRAN 2 se jouera le dimanche 03 novembre 2024

Rencontre n°28959387 en D3 Poule A CHALLES SF 1 – FC SUD LAC 1 se jouera le lundi 11 novembre 2024

De ce fait, la commission décide de décaler les 2 rencontres suivantes au samedi 09 novembre 2024 :

Match n°28959398 CHALLES SF 1 – US LA RAVOIRE 2

Match n° 28959400 FC ST BALDOPH 1 – FC SUD LAC 1

HOMOLOGATIONS

Rencontre n°28653375 ST PIERRE SPORT 1 – US CHARTREUSE GUIERS 1 en D1 (Journée 3), en vertu de l'article 36-2-1 alinéa 3, la commission donne match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevante (St Pierre Sp.1)
ST PIERRE SPORT 1 = 0 but, 0 point
US CHARTREUSE GUIERS 1 = 3 buts, 3 points

Rencontre n°28657149 FC NIVOLET 2 – ENT.VAL D'HYERES 2 en D4 Poule A (Journée 2), en vertu de l'article 36-2-1 alinéa 3, la commission donne match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevante (FC Nivolet 2)
FC NIVOLET 2 = 0 but, 0 point
ENT.VAL D'HYERES 2 = 3 buts, 3 points

Article 39-4 Règlement du District :

Match N° 29455036 D5A du 06/10/2024 AS LA BRIDOIRE2/ COGNIN 2 SP

1^{er} Forfait du club AS LA BRIDOIRE 2 (Amende 175€ District)

Résultat : As La BRIDOIRE 2 0 but, -1 point

COGNIN 2 Sp 3 buts, 3 points





Foot SAVOIE



PV N°693 du 23 octobre 2024

RAPPEL ARTICLE 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matches Aller.

FMI PROCEDURE MATCHS NON JOUES - RAPPEL

Tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82



U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 21 octobre 2024

COURRIER REÇU

Reçu feuilles de match papier : GAPS et UO ALBERTVILLE

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Matches du 26 octobre 24

- N° 28856190 FC MERCURY/JS CHAMBERY à 16H30
- N° 28856193 CHAMBERY SPORT 73 / FC ST BALDOPH à 15 H 00
- N° 28856194 UO ALBERTVILLE/ ES TARENDAISE à 16 H 00
- N° 28856191 GAPS/ AIX les BAINS déjà JOUÉ

NOTE AUX CLUBS - INFORMATION

Match du 02 NOVEMBRE 2024 : Reporté à une date ultérieure coupe GAMBARDELLA
N° 28856182 FC MERCURY / AS UGINE

Les clubs peuvent se mettre d'accord pour jouer en semaine avec demande de modification sur foot club



HOMOLOGATION

Match N° 28860588 UO ALBERTVILLE / CHAMBERY SPORT 73

ALBERTVILLE 4 BUTS 3 POINTS

CHAMBERY SPORT 73 0 BUT MOINS 1 POINT (match perdu par pénalité)

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

21 Octobre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

COURRIER

VAL D'HYERES



Foot SAVOIE



PV N°693 du 23 octobre 2024

CHANGEMENTS

26 OCTOBRE 2024

N° 29538497 LA SAVOYARDE 1- MERCURY se jouera à 15H00 à LAISSAUD

N° 29549998 VAL D'HYERES- CHARTREUSE se jouera à 15H00 à VIMINES

N° 29550005 BAUGES- CHAUTAGNE se jouera à 15H00 à BAUGES

2 NOVEMBRE 2024

N°29550007 LA MOTTE SERVOLEX- CHARTREUSE se jouera à 14H30 à LA MOTTE SERVOLEX

N° 29538500 LA SAVOYARDE- NIVOLET se jouera à 14H30

11 NOVEMBRE 2024

N° 29538501 UO ALBERTVILLE- MERCURY se jouera à 14H30 stade du SAUVAY à ALBERTVILLE

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 21 octobre 2024

Courriers des clubs

Reçu feuilles de matchs :

N° 29424019 : ST PIERRE SPORT 1 – FC SUD LAC 1 (match remis)

N° 29423055 : GAPS 2 – US GRIGNON 1 (forfait)



Reçu indisponibilités :

Terrain de ST PIERRE DE BELLEVILLE, suite au courrier du responsable des terrains sur la Basse Maurienne (deux matchs remis).

MATCHS REMIS

Les matchs remis suivants devront impérativement être joués avant le lundi 18 novembre 2024 date buttoir

Les clubs peuvent s'organiser pour jouer en semaine et inverser la rencontre si le terrain est toujours indisponible.

D1 Poule A :

Match N° 29547401 : ENT. BASSE MAURIENNE 1 – ENT. ES DRUMETTAZ-MOUXY 1

Match N° 29547409 : ENT. BASSE MAURIENNE 1 – ES TARENNAISE 1

D2 Poule B :

Match N° 29424019 : ST PIERRE SPORT 1 – FC SUD LAC 1

Match N° 29424025 : FC SUD LAC 1 – US CHARTREUSE GUIERS 2

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 à 8

Engagement d'une équipe : LE BOURGET DU LAC.

A confirmer par écrit.



U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 21 octobre 2024

Note aux clubs

- L'accession de 3 équipes au critérium régional pour la 2nde partie de saison ne se fera que via la poule D1-A
- Il devient OBLIGATOIRE que tous les clubs surveillent régulièrement leurs notifications FootClubs afin de répondre aux demandes de modification de match de leurs adversaires. Il paraît inenvisageable pour nous de faire la chasse aux réponses !
- Les FMI sont actives depuis week-end du 05/10/24 sur les tablettes pour les matchs U13 pour les D1 et D2 il est obligatoire de faire les feuilles de matchs en FMI pour ces divisions-là.

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

Les Modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur footClubs

- Modification de rencontres. Sont à effectuer en priorité sur footClub.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur footclub.

RETOUR FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de matchs devront être retournées au District de Savoie au plus tôt le mercredi suivant celui-ci.

Vous pouvez les envoyer par email ou SMS
la photo de la feuille du classement final.



TRANSMISSION F.M.I.

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U13 à Seniors filles et garçons avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20H00.

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

• Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire encore trop de manque sur les 3 premières journées dans toutes les catégories.

• Les clubs cités ci-dessous sont priés de nous faire parvenir les feuilles de match des journées concernées le plus rapidement possible.

D1 POULE B

- AIX LES BAINS 2 (AIX 2 - GAPS 2 du 05/10/24)

D1 POULE C

- BASSE MAURIENNE (BASSE MAURIENNE 1 – C.S.F. 3 du 28/09/24)
- ES TARENTEISE (EST 1 – BASSE MAURIENNE 1 du 05/10/24)
- BASSE MAURIENNE (BASE MAURIENNE 1 – ENT VILLARGONDRAN 1 du 12/10/24)

D2 POULE A

- SUD LAC (SUD LAC-AIX 3 DU 28/09/24)
- LE BOURGET DU LAC (LE BOURGET – LE MONCEL du 28/09/24)
- CHAMBERY SPORT (CHAM SPORT 2 – DRUMETTAZ 2 du 05/10/24)

D2 POULE B

- JS CHAMBERIENNE (JS CHAMBERIENNE 1 – BIOLLAY 1 du 28/09/24)

D2 POULE C

- BASSE MAURIENNE (BASSE MAURIENNE 2 – CAM du 28/09/24)
(BASSE MAURIENNE 2 – ST BALDOPH 1 du 12/10/24)

D2 POULE D

- GRIGNON (GRIGNON 2 – FCHT 2 du 28/09/24)
- ST PIERRE SPORT 73 (ST PIERRE SPORT 1 – EST 2 du 12/10/24)
- MODANE (MODANE 1 – MERCURY 2 du 12/10/24)

D3 POULE A.

DU 28/09/24 :

- LE BOURGET DU LAC (LE BOURGET DU LAC – LE MONCEL 1)
- CHAMBERY SPORT (CHAM SPORT 3 – BELLEY 4)
- SUD LAC 2 (SUD LAC 2 – AIX 4)

DU 05/10/24 :

- CHAMBERY SPORT (CHAM SPORT 3 – DRUMETTAZ 3)
- BELLEY (BELLEY 4 – SUD LAC 2)

DU 12/10/24 :

- C.A. YENNOIS (C.A. YENNOIS – CHAM SPORT 3)
- SUD LAC (SUD LAC 2 – LE MONCEL 2)



- AIX LES BAINS (AIX 4 – CHAMBOTTE 4)

D3 POULE B.

DU 28/09/24 :

- J.S. CHAMBERIENNE (JSC 2 – BIOLAY 2)
- DOMESSIN (DOMESSIN 2 – COGNIN)
- BELLEY (BELLEY 5 – GJ LA SAVOYARDE 3)

DU 05/10/24 :

- CHARTREUSE GUIERS (CHARTREUSE 3 – JSC 2)
- COGNIN (COGNIN – BELLEY 5)

DU 12/10/24 :

- JS CHAMBERIENNE (JSC 2 – GJ LA SAVOYARDE 3)
- VAL D'HYERES (VAL D'HYERES 3 – CHARTREUSE 3)
- BELLEY (BELLEY 5 – DOMESSIN 2)

D3 POULE C.

Du 28/09/24 :

- CHAMBOTTE (CHAMBOTTE 3 – CŒUR SAVOIE)

DU 05/10/24 :

- CŒUR SAVOIE (CŒUR SAVOIE – GJ LA SAVOYARDE 4)

DU 12/10/24 :

- GJ LA SAVOYARDE (GJ LA SAVOYARDE 4 – LA RAVOIRE 4)
- BARBERAZ (BARBERAZ 2 – ST PIERRE SPORT 3)
- BASE MAURIENNE (BASE MAURIENNE 3 – COEUR SAVOIE)

D3 POULE D.

DU 28/09/24 :

- GRIGNON (GRIGNON 3 – FCHT 3)

DU 05/10/24 :

- UGINE (UGINE 2 – ENT VILLARGONDRAN 2)

DU 12/10/24 :

- ES TARENTEISE (EST 3 – UGINE 2)
- BOZEL (BOZEL – ALBERTVILLE 2)
- GRIGNON (GRIGNON3 – QUEIGE BEAUFORTAIN)



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 21 octobre 2024

Saison 2024/2025

Liste des équipes inscrites au 23 Octobre 2024

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, ils ont été modifiés suite à l'arrivée tardive de ASF MOUTIERS qui prend la place de l'exempt. Les dates des deux premières journées pour cette formation et ses adversaires ont été repoussées.

En attente des renseignements du FUTSAL K PUK 1 MONTMELIAN (voir tableau renseignements pratique futsal)
ATTENTION, LA RENCONTRE DU FUTSAL K PUK MONTMELIAN CONTRE ASF MOUTIERS EST PARAMETRÉE PAR DEFAUT AU LUNDI.25 NOVEMBRE 2024 EN ATTENTE DE LA BONNE DATE.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 21 octobre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

INFO CLUB

Au Groupement Jeunes La Savoyarde :

Pour donner suite à votre mail du 16 Octobre 2024 et de notre appel téléphonique.

- Dans un premier temps le club de MERCURY a engagé deux équipes U17 pour jouer aussi bien la Gambardella que la Coupe de Savoie.
- Votre équipe a été forfait pour non-présentation au match de Coupe de Savoie programmé et selon les informations qui avaient été donné sur le PV.
- La commission a accepté le report du match de Coupes U17 prévu le 19/10/24 car la responsable de la catégorie U17 avait déjà programmé un match de retard de championnat à cette date. Sachant que les deux clubs ont donné aussi leur accord pour le jouer le 26/10 le match de Coupe, la commission ne voyait aucune opposition à cette demande.
- Votre match de championnat du 26/10 contre Mercury sera bien maintenue.
- Pas de réintégration de votre équipe pour cette édition 2024-2025

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

MERCURY BELLE ETOILE 2	vs	AIGUEBELLE 1
VAL D'HYERES 1	vs	COGNIN 1
AS CUINES 1	vs	LA BATHIE 1
FC SUD LAC 1	vs	FC NIVOLET 1
LE BOURGET DU LAC ES 1	vs	CHAMBOTTE 2
CHAUTAGNE 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	CHARTR GUIERS US 1



Foot SAVOIE



PV N°693 du 23 octobre 2024

Clubs exempts :

LA RAVOIRE, MONTMELIAN, UO ALBERTVILLE, VILLARGONDRAN, AS HTE COMBE, BOZEL, CA YENNE, CAM, CHALLES

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

FC DU NIVOLET 2

vs

AF MONTMELIAN 2

Clubs exempts :

CA YENNE, ENT DRUMETTAZ MOUXY, CHAMBOTTE 3, FCHT 2, LA RAVOIRE 2, CHARTREUSE 2, LA MOTTE SERV 2

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

Au vu des équipes restantes en Coupe la commission décide d'avancer les 1/4 de finale au 08 mars 2025 pour éviter ce tour pendant les vacances de Pâques

Tirage prévu début novembre

Match reporté au 26 octobre à 14h00

FC B.E MERCURY

vs

CHARTREUSE GUIERS

U15 PILLET

Au vu des équipes restantes en Coupe la commission décide d'avancer les 1/4 de finale au 08 mars 2025 pour éviter ce tour pendant les vacances de Pâques

Tirage prévu début novembre

Match reporté au 30 octobre à 16h00

ES TARENTOISE

vs

CA MAURIENNE



TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U13 à seniors filles et garçons
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00

Tirage prévu début novembre

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU

Les feuilles de plateaux devront être retournées au district de Savoie au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Si vous en avez la possibilité merci d'envoyer par SMS
La photo de la feuille du classement final



FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52



Réunion du 21 octobre 2024

COURRIERS REÇUS

Reçu email CA YENNE et ENT CHAUTAGNE , match N° 29203745 : erreur de score ?? : 1-2 et non 1-1 reçu rapport de Mr l'arbitre.

Match homologué 1-2 pour Chautagne

CŒUR de SAVOIE Lu et noté

Reçu forfait général LA ROCHETTE

Les clubs doivent en prendre note

AMENDE :

LA ROCHETTE doit 50 € AU DISTRICT ET
le déplacement de YENNE le 13/10/24, soit 52 KMS X 2€ = 104 €

CHAMPIONNAT

Match du 27 octobre Attention au changement d'heure

Match N° 29203747 FC CHAUTAGNE / US DOMESSIN se jouera à 10 H 00

**EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSES :
ARTICLE 26-10-2**



INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

**La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »
SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.**

FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : **Fabien FONTAINE**

21 octobre 2024

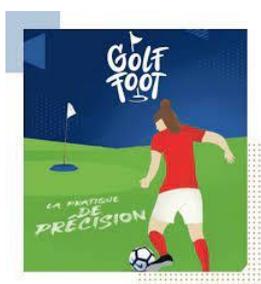
Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 23 octobre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : MONTMÉLIAN

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 13

Elisa DOS SANTOS RAFAEL (ETS LE BOURGET DU LAC)

Ludovic GONZAGUE (UO ALBERTVILLE)

Sabine VAILLANT (MONTMÉLIAN A)

Nicolas LEROY (FC CHAMBOTTE)

Pauline LASSIAZ BLANCHON (US GRAND MONT LA BATHIE)

Julie MORAND – Teuira TEFAATAU (FC BAUGES)

Lubin LASSIAZ (AS BOZEL)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Aubin MORELON – Corentin GIBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Stéphane GORRAZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Gabriel CROS (GFA RUMILLY VALLIERE (74))

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 8 octobre 2024

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

ERRARD Thibaut (FC BAUGES)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC DU NIVOLET)

Aubin MORELON – Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Cédric BRELAUD (US LA RAVOIRE)

Gabin GAUCHER (FC HAUTE TARENTEISE)

Mike PERRON (AIX FC)

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Benjamin JACQUY (GAPS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 15 octobre 2024

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAOU LI – Lauryne CABOT TARAVEL – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGH I – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)



- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 21

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Candidats non prioritaires car hors département

Evan MOREN (CLUSES SCIONZIER FC (74))

Christian MOUNOUNGOU (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))

Lheidi AMARDJIA (US ANNEMASSE (74))

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE (74))

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Emre Taha AYDOGAN (ES TARENTEISE)

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

**FORMATION
COMPLETE**



- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES (74))

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY (74))

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE (74))

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 7

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)

Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU (ES TARENTOISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Candidat non prioritaire car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 17 octobre 2024.

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 6

Romain LESUR - Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Candidats non prioritaires car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE (38))

Luc THOMASSON (ETS CERNEX (74))

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX (74))

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)



Foot SAVOIE



PV N°693 du 23 octobre 2024

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)
Sébastien PUIPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD (74))

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 2

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD (74))

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD (74))

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 21 octobre 2024

La CDA

Présents: Mrs Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Daniel DESMARIEUX, Emmanuel BONTRON

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

- M. Ahamada MADI (indépendant), demande de remboursement d'un plateau féminin du mois de juin 2024
- M. Sauveur MICALLEF (observateur), un comportement irrespectueux d'un arbitre lors d'une observation
- M. Ahamada MADI (indépendant), explication de la raison du changement d'assistant lors d'un match
- M. Ismaël ALBARHAOUI (LA RAVOIRE), complément de dossier arbitre
- M. Ugo POINTET (MERCURY), comportement de club sur fait de match

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

- M. Bernard CAMUS, observation de M. Bryan RAPHAEL (CUINES), le 12/10/24
- M. Sauveur MICALLEF, observation de M. Nathan VANDURME (C A M), le 12/10/24
- M. Sauveur MICALLEF, observation de M. Lawrence GALIANO (DRUMETTAZ), le 13/10/24
- M. Bernard CAMUS, observation de M. Bilal CHAFAI (MERCURY), le 20/10/24

Mail, Courrier Club:

- Club C A MAURIENNE, courrier pour la Commission du Statut d'Arbitrage, le club du C A MAURIENNE annule son appel sur le dossier concernant la représentation de M. Abdelhafid MEGUIRECHE
- Club de BRISON ST INNOCENT, concernant arrêt de match du 13/10/24. Dépose une réclamation sur les conditions et les motifs de l'arrêt du match décidé par l'arbitre
- Club du FC NIVOLET, concernant la prise de décision de l'arbitre modifiée après visionnage (portable) d'une action de jeu et pression de dirigeant du club.

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF:

-ras

NOTE AUX CLUBS





A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Force de constater que le nombre important d'arrêt d'arbitre pour diverses raisons pour notre district de SAVOIE au nombre de 38 arbitres.

Il est important de ne pas sous-estimer ce manquement que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage) comme pour nous CDA (gestion de vos championnats).

Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.

Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, d'octobre 2024)

Pensez à votre statut d'arbitrage (un fichier récapitulatif concernant vos clubs est présenté en annexe du Pv du 2 octobre 2024).

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE

FORMATION INITIALE
EN ARBITRAGE

A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

FORMATION ADMINISTRATIVE et EXAMEN FINAL

(Séance 7)

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :
Le samedi 26 octobre 2024

L'heure de RENDEZ-VOUS est 8H30

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



PREPARATION
STATUT ARBITRE
LIGUE JEUNE ou
SENIOR

INFORMATION :

A l'attention des arbitres désireux de passer l'examen Ligue de JANVIER 2025

La CDA de SAVOIE

Demande aux arbitres de lui adresser un courrier ou mail d'inscription

Pour validation de candidature

Les séances de formation seront définies prochainement (séances par Vidéo et séances au District)



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Le Président de CDA : M. Daniel DESMARIEUX (Président) : 06-75-93-17-52

Le Responsable Formation : M. Jacky MESTACH (Vice-Président) : 06-15-20-07-75

Les formateurs : M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46
M. Evan BONTRON au 06-40-72-18-72

COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 21 Octobre 2024

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.



Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide Fafa pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant le 30 novembre 2024. Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.

La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Notes aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Equipement

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'Arbine.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges Fafa Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Le dossier doit être présenté par votre collectivité.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie



et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.

Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de vos différents courriels concernant la création de nouveaux vestiaires du stade de Montmain.

Dans le dossier FAFA, vous pouvez saisir un taux de 20 % en sachant que le **maximum théorique** ne pourra dépasser la somme de 20 000 €.

Ce n'est qu'un montant théorique car la subvention finale accordée dépendra du nombre de dossiers et de la somme allouée à la Savoie.

Comme indiqué sur le PV n° 690, le district validera définitivement les montants des subventions fin janvier 2025 .

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.



Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Transport

Réponse au FC MERCURY :

La Commission accuse réception du dépôt de votre dossier qui est en cours d'instruction.

Réponse à U.O. ALBERTVILLE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'achat d'un minibus.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Attention : Les clubs pourront obtenir une aide financière dans le cadre du FFA Transport pour un 2^{ème} véhicule : un an après la date d'acquisition du 1^{er} véhicule.

 	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE</p> <p>UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	 
--	---	--



COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 21 Octobre 2024

Note à APREMONT

Suite à la réception de vos courriels, et après avoir constaté les travaux réalisés sur place, la Commission classe de nouveau le terrain d'APREMONT en niveau Travaux.

De ce fait l'équipe seniors du club d'APREMONT peut de nouveau disputer ses rencontres sur ce terrain.

L'homologation définitive sera validée par de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives de la Ligue lors de sa prochaine réunion plénière.

Note à HAUTE COMBE

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous le lien vous permettant de télécharger le règlement des Terrains et Installations Sportives de la F.F.F.

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Vous trouverez le cahier des charges F.A.F.A. Equipement :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

La Commission reste à disposition de votre commune pour vous rencontrer ensemble pour échanger sur votre projet.

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

En réponse à votre demande, la Commission vous informe que le niveau de classement de l'éclairage LED du stade de Boutron est : E6

Jusqu'au 16 mai 2028 ;

De ce fait, le niveau de classement vous permet de jouer jusqu'au niveau R2 et 6^{ème} tour de la Coupe de France.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 21 Octobre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF - Sandra FONTI - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Tous les clubs seront informés de la démarche à suivre pour lire les PV de la Commission de Discipline.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline - Extraction sanctions suspensions fermes 21 octobre 2024						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
21/10/2024	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	13/10/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	21/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	Cadets U17 1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	12/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	Cadets U17 1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	12/10/2024	2 MF dont Auto	13/10/2024
21/10/2024	Minimes U15 D1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	13/10/2024	4 MF dont Auto	14/10/2024
21/10/2024			A.S. LA BRIDOIRE		10 MF + 5 Matchs avec sursis	16/09/2024
21/10/2024	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	Minimes U15 D1	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	13/10/2024	4 MF dont Auto	14/10/2024
21/10/2024	Cadets U17 1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	12/10/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	13/10/2024
21/10/2024	Minimes U15 D1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	13/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	28/10/2024



Foot SAVOIE



PV N°693 du 23 octobre 2024

21/10/2024	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D4	Joueur	C.A. YENNOIS	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	Minimes U15 D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	13/10/2024	3 MF dont Auto	14/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	12/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	12/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	12/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	28/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	12/10/2024	Auto + 1 match avec sursis	13/10/2024
21/10/2024	Minimes U15 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	13/10/2024	Auto suff pas rapport arbitre	14/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	F.C. LAISSAUD	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D4	Joueur	F.C. PONT	13/10/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	21/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	13/10/2024	6 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	14/10/2024
21/10/2024	D3	Entraîneur	F.C. ST MICHEL SP.	13/10/2024	Auto suffisant	14/10/2024
21/10/2024	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	12/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	12/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Entraîneur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	13/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	28/10/2024
21/10/2024	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	13/10/2024	Auto + 1 match avec sursis	14/10/2024
21/10/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	13/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024
21/10/2024	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	12/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/10/2024

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives

